



TRÈS
Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir des postes de :

Brigadier/ Brigadière scolaire

Concours 2019-601-T

Direction de la police
(Postes temporaires, 5 ou 10 heures/ semaine)

Période d'affichage : du 29 mai au 12 juin 2019

Sous l'autorité de la coordonnatrice – ressources financières et matérielles, la personne titulaire du poste assure la sécurité des écoliers (ères) aux intersections afin de prévenir les accidents.

Exigences

- Secondaire IV

Qualifications et habiletés requises

- Aptitude à travailler auprès des enfants.
- Autonomie et sens des responsabilités.
- Capacité à travailler à l'extérieur.
- Disponibilité à travailler sur des heures variables.
- Satisfaire aux exigences d'une enquête de réputation.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés brigadiers de la Ville de Trois-Rivières.

Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 16,03 \$.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le **12 juin 2019 à 16 h 30**, en spécifiant le numéro de concours (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

par la poste à : Ville de Trois-Rivières
Direction des ressources humaines
Concours 2019-601-T
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.
La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

v3r.net